

2004

OPÉRA NATIONAL DE PARIS
Directrice de la danse Brigitte Lefèvre

2005

Concours annuel
du Corps de ballet
de l'Opéra

jeudi 23 décembre 2004
de 8h à 12h30 et de 13h10 à 17h50

PALAIS GARNIER

JURY

président

Gerard Mortier

directeur de l'Opéra National de Paris

Brigitte Lefèvre

directrice de la Danse

Patrice Bart

maître de ballet,
associé à la direction de la Danse

Monique Loudières

directrice de l'Ecole Supérieure
de Danse de Cannes – Rosella Hightower

Dominique Mercy

du Tanztheater Wuppertal – Pina Bausch

suppléante

Clotilde Vayer

maître de ballet

membres du jury, élus par le Ballet :

Elisabeth Maurin

Karl Paquette

Nathalie Quernet

Cécile Sciaux

Géraldine Wiart

suppléant

Benjamin Pech

Postes à pourvoir :

Artistes Femmes

4 Coryphées

1 Sujet

1 Première danseuse

Artistes Hommes

4 Coryphées

3 Sujets

1 Premier danseur

Le précédent Concours a eu lieu
le 23 décembre 2003.

Les candidats concourent classe par classe, (d'abord la classe des Quadrilles, puis celle des Coryphées, enfin celle des Sujets). Ils commencent par la "variation imposée". Lors de leur second passage, ils se présentent dans la variation de leur choix, appartenant au répertoire de l'Opéra National de Paris. La lettre tirée au sort détermine l'ordre de passage. Cette année, il s'agit de la lettre **E**.

Ordre de passage du 23 décembre 2004 :
le matin – les quadrilles, coryphées et sujets hommes
l'après midi – les quadrilles, coryphées et sujets femmes

Préparation au Concours :

classe des Quadrilles hommes

Michaël Denard

classe des Coryphées hommes

Eric Camillo

classe des Sujets hommes

Cyril Atanassoff

classe des Quadrilles femmes

Annie Carbonnel

classe des Coryphées femmes

Noëlla Pontois

classe des Sujets femmes

Florence Clerc

Chefs de chant/pianistes :

Vessela Pelovska - Michel Dietlin

Olivier Luciani - Caroline Beaugrand

Trouve R. Ratovondrahety Kathy Ernould Elena Bonnay

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Le principe et les modalités d'organisation d'un concours annuel de promotion pour les membres du Corps de ballet de l'Opéra de Paris sont posés par la Convention Collective de l'établissement :

« Les emplois de "Coryphées", de "Sujets", de "Premiers Danseurs" et "Premières Danseuses" sont attribués par le Concours de promotion interne, ouvert annuellement aux seuls membres permanents du Corps de ballet, désireux d'accéder aux classes supérieures. » (IV. article 9)

Les emplois des artistes du Ballet sont répartis en quatre catégories :

- Premiers Danseurs, Premières Danseuses
- Sujets
- Coryphées
- Quadrilles

Les Etoiles ne sont pas nommées sur concours. Elles sont promues par le Directeur de la l'Opéra sur proposition du Directrice de la Danse.

Le jury est constitué de la manière suivante :

- Cinq membres minimum représentant la Direction de l'Opéra National de Paris :
 - le Directeur de l'Opéra, *président*
 - la Directrice de la Danse,
 - le Maître de Ballet, associé à la Direction de la Danse
 - deux personnalités du monde de la Danse, n'appartenant pas au personnel permanent de l'Opéra.
- Un nombre égal de représentants du personnel, élus par les artistes du Ballet. (Ces représentants doivent être au moins Sujets ou justifier d'au minimum six années d'ancienneté au sein du Corps de ballet de l'Opéra)

Deux membres suppléants sont désignés, afin de compléter le jury, le cas échéant, si l'un de ses membres est empêché de siéger.

L'un d'eux est choisi par le Directeur de l'Opéra et l'autre est élu par les artistes du Ballet.

Les candidats sont notés sur un total de 30 points répartis de la façon suivante:

- une note sur 10, donnée par la Régie de la Danse et basée sur l'assiduité et la conscience professionnelle, au cours de l'année écoulée.

- une note sur 20, attribuée par le jury et basée sur l'appréciation de la prestation du candidat le jour du Concours.

Le jury procède à un seul vote pour chaque poste ouvert au Concours, en vue du classement de la première à la sixième place incluse.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Pour chaque poste, la première place est attribuée à la majorité absolue des membres du jury. En cas de partage égal des voix, le Président dispose d'une voix prépondérante.

Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, il est procédé à un second puis, le cas échéant, à un troisième tour dans les mêmes conditions.

Si aucune majorité n'est dégagée à l'issue du troisième tour de scrutin, il est procédé à un quatrième et dernier tour pour lequel seuls les deux candidats les mieux classés au cours du vote précédent sont retenus et soumis au vote du jury.

Si les candidats les mieux placés sont plus de deux, il est procédé à un vote spécifique pour désigner les deux candidats qui seront retenus pour le quatrième tour.

Si, à l'issue du quatrième tour, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, et si la voix prépondérante du Président ne peut jouer, le classement n'est pas effectué.

Après classement des six premiers candidats dans chaque catégorie, il est attribué à chacun d'eux, une note de 20 à 10, selon leur rang (20 au premier, 18 au second, ... et 10 au sixième).

La note ainsi obtenue est additionnée à la note de la Régie de la Danse (mentionnée plus haut).

C'est sur la base de la notation globale sur 30 points que le classement définitif est opéré par le jury, les décisions de celui-ci n'étant pas susceptibles de recours.

Les promotions effectives seront décidées par le Directeur de l'Opéra sur la base du classement définitif.

Le contrôle de la régularité administrative du Concours, son organisation matérielle et le secrétariat des épreuves sont assurés par la Régie de la Danse, en présence d'un délégué de personnel.

L'origine du Concours annuel se trouve dans le "Règlement pour le service du Corps de ballet et du Conservatoire de Danse de l'Opéra" édicté en 1860. Les conseils de Marie Taglioni, qui venait d'être nommée "professeur de la classe de perfectionnement", et de Bernard Scot, professeur à l'École de danse, en avaient inspiré la rédaction.

C'est le 13 avril 1860, date mémorable dans l'histoire de l'Opéra de Paris, que se déroula pour la première fois "l'Examen de la Danse".

A ce premier jury figuraient Alphonse Royer, directeur de l'Opéra, Marie Taglioni, Amalia Ferraris, Emma Livry, Lucien Petipa et Louis Mérante.

le matin

8.h: quadrilles hommes

variation imposée

Paquita (variation de Lucien d'Hervilly, Acte 1)
chorégraphie de Pierre Lacotte
d'après Joseph Mazilier et Marius Petipa

variations libres

Aurélien Houette

La Bayadère (variation de l'Idole dorée, Acte II)
version de Rudolf Noureev

Axel Ibot

Etudes (Mazurka) - Harald Lander

Erwan Le Roux

Don Quichotte (1^{ère} variation de Basilio, Acte I)
version de Rudolf Noureev

Cyril Mitilian

La Fille mal gardée (variation de Colas, Acte I) - Version d'Heinz Spoerli

Samuel Murez

La Damnation de Faust (variation de la Marche hongroise, Acte I)
Maurice Béjart

Pierre Rétif

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

Fabien Révillon

Sylvia (variation d'Aminta, Acte III) - d'après Louis Mérante

Alexis Saramite

Giselle (variation d'Albrecht, Acte I) - Mats Ek

Francesco Vantaggio

Carmen (variation de Don José) - Roland Petit

Sébastien Bertaud

Agon - George Balanchine

Audric Bezard

Suite en blanc (Mazurka) - Serge Lifar

Adrien Bodet

Sylvia (variation d'Orion, Acte II) - John Neumeier

Alexandre Carniato
Arepo – Maurice Béjart

Vincent Chaillet
Le Lac des cygnes (variation lente de Siegfried, Acte I)
version Rudolf Noureev

Adrien Couvez
Roméo et Juliette (variation de Mercutio, Acte I)
version Rudolf Noureev

Julien Cozette
La Sylphide (1^{ère} variation de James, Acte II)
Pierre Lacotte d'après Philippe Taglioni

Grégory Dominiak
Le Lac des cygnes (variation de Rothbart, Acte III)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Jean-Philippe Dury
Carmen (variation de Don José) – Roland Petit

pause

vers 9h45 : coryphées hommes

variation imposée

Raymonda (Acte III, variation de Jean de Brienne)
chorégraphie de Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

variations libres

Grégory Gaillard
Giselle (variation d'Hilarion, Acte I) - Mats Ek

Josua Hoffalt
La Bayadère (variation de Solor, Acte II)
version de Rudolf Noureev

Yong-Geol Kim
In the Middle Somewhat Elevated - William Forsythe

Florian Magnenet
Etudes (Mazurka) - Harald Lander

Julien Meyzindi

Notre-Dame de Paris (variation de Frollo, Acte I) - Roland Petit

Alexis Renaud

Bhakti III - Maurice Béjart

Pascal Aubin

Notre-Dame de Paris (variation de Frollo, Acte I) - Roland Petit

Martin Chaix

l'Oiseau de feu - Maurice Béjart

pause

vers 10h55 : sujets hommes

variation imposée

Le Lac des cygnes (Acte III, variation de Siegfried)
version de Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

variations libres

Mallory Gaudion

Dances at a Gathering (1^{ère} variation de danseur en brun)
Jerome Robbins

Emmanuel Hoff

Arepo - Maurice Béjart

Gil Isoart

Dances at a Gathering (2^{ème} variation de danseur en brun)
Jerome Robbins

Nicolas Paul

Carmen - (variation de Don José) - Roland Petit

Stéphane Phavorin

Le Tricorne (variation du Meunier) - Léonide Massine

Yann Saiz

Raymonda (1^{ère} variation d'Abderam, Acte II)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Emmanuel Thibault

Other Dances (1^{ère} variation) - Jerome Robbins

Simon Valastro

Le Lac des cygnes (variation lente de Siegfried, Acte I)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Bruno Bouché

Don Quichotte (1^{ère} variation de Basilio, Acte I)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Stéphane Bullion

Giselle (variation d'Albrecht *Giselle* Acte II) - Mats Ek

Christophe Duquenne

Notre-Dame de Paris (variation de Frolo, Acte I) - Roland Petit

l'après-midi

13h10 : quadrilles femmes

variation imposée

Paquita – (Acte II, variation de Paquita)
chorégraphie de Pierre Lacotte d'après Joseph Mazilier et Marius Petipa

variations libres

Miho Fujii

Don Quichotte (2^{ème} variation de Kitri, Acte I)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Daphné Gestin

Carmen (variation de la Taverne) - Roland Petit

Charline Giezendanner

Suite en blanc (variation de la Flûte) - Serge Lifar

Christelle Granier

Casse-Noisette (variation de Clara, Acte II) – version Rudolf Noureev

Emilie Hasboun

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

Laura Hecquet

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

Laurène Levy

Magnificat (Suite n°2, Badinerie) – John Neumeier

Julie Martel

Paquita – (variation de Paquita) - d'après Marius Petipa

Lucie Mateci

Raymonda (variation de Raymonda, "valse fantastique" Acte I)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Marie-Isabelle Peracchi

Notre-Dame de Paris (variation d'Esmeralda, Acte I) - Roland Petit

Charlotte Ranson

Casse Noisette (variation de Marie, Acte II - John Neumeier

Ninon Raux

La Belle au bois dormant (variation d'Aurore, Acte III)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Ghyslaine Reichert

Dances at a Gathering (variation de la danseuse en vert)
Jerome Robbins

Alice Renavand

La Bayadère (variation de Nikiya, Acte II)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Caroline Robert

The Vertiginous Thrill of Exactitude – William Forsythe

Gwenaëlle Vauthier

Diane et Actéon – Agrippina Vaganova

Pauline Verdusen

Don Quichotte (scène de la vision: variation de Kitri, Acte II)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Claire Bevalet

La Bayadère (variation de Gamzatti, Acte II)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Sarah Kora Dayanova

Raymonda (variation d'Henriette, Acte II)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Leïla Dilhac

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

Peggy Dursort

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

_____ **pause** _____

vers 15h40 : coryphées femmes

variation imposée

La Bayadère (Acte II, variation de Gamzatti)
chorégraphie de Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

variations libres

Mathilde Froustey

Grand pas classique - Victor Gsovsky

Juliette Gernez

Arepo - Maurice Béjart

Sabrina Mallem

Les Noces fantastiques (variation de l'Océanide) Serge Lifar

Séverine Westermann

Carmen (variation de la Taverne) - Roland Petit

Aurélia Bellet

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

Marie-Solène Boulet

Suite en blanc (variation de la Flûte) - Serge Lifar

Alexandra Cardinale

Le Lac des cygnes (variation de Cygne blanc, Acte II)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa et Lev Ivanov

Lucie Clément

Dances et a Gathering (variation de la danseuse en vert)
Jerome Robbins

Aurore Cordellier

Raymonda (variation de Raymonda, "La Valse fantastique", Acte I)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

pause

vers 16h55 : sujets femmes

variation imposée

Le Lac des cygnes (Acte III, variation du Cygne noir)
chorégraphie de Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

variations libres

Fanny Fiat

Giselle (variation de *Giselle*, Acte II) - Mats Ek

Dorothée Gilbert

Other Dances (1^{ère} variation) Jerome Robbins

Laurence Laffon

The Four Seasons (variation du Printemps) - Jerome Robbins

Béatrice Martel

Other Dances (2^{ème} variation) Jerome Robbins

Myriam Ould-Braham

Le Lac des cygnes (variation de *Cygne blanc*, Acte II)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa et Lev Ivanov

Muriel Zusperreguy

Carmen (variation de la Taverne) - Roland Petit

Nathalie Aubin

Joyaux/Emeraudes (2^{ème} variation) - George Balanchine

Caroline Bance

Carmen (variation de la Chambre) - Roland Petit

Emilie Cozette

Other Dances (1^{ère} variation) Jerome Robbins